

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**A - LA SECTION D'INVESTISSEMENT****1 - LES DEPENSES**

Les dépenses d'investissement s'élèvent 7 904 345 70 €, hors restes à réaliser, soit un taux de réalisation de 70,69 %.

Au chapitre 040 : opérations d'ordre entre section concernant principalement les travaux en régie et les amortissements de subventions, pour 34 934,36 €

Au chapitre 041 : (opérations patrimoniales), pour 312 534,31 € correspondant aux écritures de transfert des frais d'études et des frais d'annonces et d'insertions du chapitre 20 vers le chapitre 21.

Au chapitre 16 (remboursement d'emprunts), soit 2 038 697,31 € au titre des annuités des emprunts contractés auprès des banques et du contrat de partenariat public privé conclu pour la démolition et la reconstruction du groupe scolaire de la Verville, ainsi que les cautions reversées lors de locations de salles.

Au chapitre 20 (immobilisations incorporelles) pour 274 184,03 €, crédits utilisés essentiellement pour les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage avant travaux, certains documents d'urbanisme, les licences informatiques et les publications officielles relatives aux marchés de la section d'investissement.

Au chapitre 21 (immobilisations corporelles), pour 5 243 995,69 € :

- Travaux réalisés dans les différents bâtiments scolaires : extension de l'école de la Sablière, extension de locaux périscolaires aux écoles de la Verville et des Myrtilles.
- Restauration des bâtiments et du buffet d'eau des Orangeries.
- Requalification de l'avenue Darblay.
- Vestiaires stade de foot Alexandre Rideau
- Rénovation des courts de Tennis
- Travaux propriété sise 3 rue du Général Leclerc
- Acquisition d'une cabine de téléconsultation et équipement d'un Drive Covid.
- Travaux sur la voirie communale, dont la poursuite de l'extension de la vidéo protection, des aménagements de sécurité dans divers lieux de la commune, la création de trottoirs, travaux sur la Roseaie.
- Acquisitions diverses : véhicules, matériels informatiques, mobiliers et matériels pour les écoles et les services municipaux, structures jeux aquatiques gonflables, acquisition terrain rue de la sablière,

Des crédits de report, concernant des dépenses engagées, débutées en 2020 et qui se poursuivront en 2021, sont également inscrits à hauteur de 1 912 722,77 € pour les opérations suivantes :

Chapitre 20 (323 844,68 €)

- Maîtrise d'œuvre pour divers travaux.
- Etudes et diagnostics avant travaux.
- Missions de contrôle technique.

Chapitre 21 (1 588 878,09 €), dont :

- Travaux divers liés à l'extension de l'école de la Sablière.
- Travaux pour la réhabilitation de la grange
- Travaux concernant la requalification du mail Darblay.
- Travaux divers dans les locaux et sur la voirie communale.
- Abattage et plantations d'arbres.
- Achats de divers matériels.

2 – LES RECETTES

Les recettes d'investissement, hors restes à réaliser, ont été liquidées à hauteur de 7 872 901,55 € soit 69,99 % du budget voté

Les recettes d'investissement se caractérisent par la taxe d'aménagement, les recettes liées aux diverses conventions de projet urbain partenarial (PUP), les subventions versées pour la réalisation de diverses opérations et l'emprunt.

Des crédits de report sont également inscrits pour 1 900 509,54 €. Ils concernent essentiellement des dotations et subventions restant à percevoir pour les opérations suivantes :

- Remboursement du FCTVA 2018
- Requalification de l'avenue Darblay
- Solde pour l'extension de l'école de l'ormeteau.
- Solde pour les travaux des Orangeries et du nouveau Garage.
- Réhabilitation de la grange
- Fonds de propreté.
- Réhabilitation du gymnase Guitton.
- Vestiaires stade de foot Alexandre Rideau.
- Extension du skate park.
- Bouclier sécurité et vidéo protection
- Cabine de téléconsultation et Covid Drive
- Structures jeux aquatiques gonflables

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 FAIT DONC APPARAÎTRE UN DÉFICIT NET DE 828 277,35 € A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (APRES CORRECTION DE LA REPRISE DÉFICITAIRE DE 2019).

LES RESTES A REALISER S'ETABLISSENT A 1 912 722,77€ EN DEPENSES, ET A 1 900 509,54 € EN RECETTES, SOIT UN DÉFICIT REEL APRES CORRECTION QUI S'ETABLIT A 840 490,58 € SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT.

LE DÉFICIT NET A AFFECTER, AINSI QUE LES R.A.R. SERONT DONC INTEGRALEMENT REPRIS ET INSCRITS AU BUDGET PRIMITIF 2021 EN SECTION D'INVESTISSEMENT,

SOIT :

828 277,35 € DE DÉFICIT A REPORTER

1 912 722,77 € DE DEPENSES A REPORTER

1 900 509,54 DE RECETTES A REPORTER

B – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**1 - LES DEPENSES**

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à environ 91,09 %, et s'élèvent à 18 649 481,90 €.

Ces dépenses concernent l'ensemble des frais nécessaires au bon fonctionnement des divers services municipaux (écoles, centre de loisirs, gymnases, crèches, état-civil, médiathèque, animation, communication, bâtiments, voirie, urbanisme ...), les intérêts des emprunts ainsi que les frais de personnel réalisés à hauteur de 99,95 %.

2 - LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 101,49 % et s'élèvent à 20 777 939,17 €.

Dans ces recettes se retrouvent les produits des impositions locales, les dotations de l'Etat dont la DGF, les dotations de compensation et de solidarité versées par la Communauté de Communes, les droits de mutation, les recettes encaissées sur les services, crèches, centre de loisirs, activités du service jeunesse...

En outre, ces recettes proviennent du parrainage culturel, des subventions versées par l'Etat, la Région, le Département et la CAF.

***L'EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PRODUIT SUR L'EXERCICE 2020 EST DE 2 128 457,77 €
CE MONTANT SERA INTEGRALEMENT AFFECTE, EN RECETTES, A LA SECTION D'INVESTISSEMENT.***

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- **D'adopter le présent Compte Administratif au titre de l'exécution budgétaire 2020, qui est en parfaite concordance avec le compte de gestion établi par Madame le Receveur municipal de la Trésorerie de la Ferté-Alais.**